

Version pré-finale d'un article paru dans Amiot D. (éd.) *La composition dans une perspective typologique* (2008), 75-88, Artois Presses Université. Ne pas citer sans consulter auparavant la version publiée.

## L'incorporation en mandinka

**Denis Creissels**

Université Lumière, Lyon  
denis.creissels@univ-lyon2.fr

### 1. Généralités

Le mandinka est l'une des variétés locales d'une langue généralement désignée par les linguistes francophones comme *langue mandingue*. Parmi les autres variétés de la langue mandingue, les plus importantes d'un point de vue démographique et sociologique sont celles couramment désignées comme bambara, malinké (ou maninka) et dioula. Tous ces parlers sont suffisamment proches pour être reconnus comme variantes d'une langue unique, dont le domaine recoupe le territoire des pays suivants : Mali, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Liberia, Guinée, Guinée-Bissao, Sénégal et Gambie. Historiquement, les parlers mandingues sont issus de la langue de l'empire du Mali, qui il y a quelques siècles a régné sur cette partie de l'Afrique de l'ouest, et l'extension géographique actuelle de la langue mandingue tient à la fois à l'expansion de l'empire du Mali et au rôle important joué par les Mandingues dans les circuits commerciaux traditionnels de l'Afrique de l'ouest.

La langue mandingue fait partie de la famille mandé<sup>1</sup>, elle-même rattaché au phylum Niger-Congo.

La variété du mandingue désignée généralement dans les ouvrages linguistiques comme *mandinka* est désignée par ses locuteurs mêmes comme *màndinkakano*, étymologiquement 'langue des gens du Mali'. Elle est parlée, avec des variations dialectales relativement faibles, dans un territoire englobant la Gambie, la Casamance (Sénégal) et une partie de la Guinée Bissao. Elle est liée historiquement à l'état du Kaabu, qui a longtemps dominé cette région et

---

<sup>1</sup> Il faut être attentif aux confusions qui peuvent résulter de cet usage du terme de *mandé*. Initialement, *Mandé* est la forme mandingue du toponyme désignant la région qui a été le noyau de l'empire du Mali (le terme même de *Mali* étant la variante de ce toponyme dans des langues autres que le mandingue) ; de ce point de vue, il est fondamentalement correct de dire que la langue mandingue est la langue des gens du Mandé. Il faut par contre avoir conscience qu'en appliquant le terme de *mandé* à la famille de langues dont fait partie le mandingue, on lui fait englober des langues qui ont une parenté ancienne avec le mandingue, mais n'ont aucun lien direct avec le Mandé au sens géographique ou historique du terme.

a été détruit par les Peuls peu avant que les colonisateurs Européens ne s'installent dans cette région.

Pour une information générale sur la grammaire du mandinka, on peut se reporter à *Rowlands 1959* et *Creissels 1983*. Sur la tonologie du mandingue (indispensable pour une étude approfondie de la composition dans cette langue, où les faits de tonalité jouent un rôle important dans l'identification des composés), la référence essentielle est *Creissels & Grégoire 1993*. *Dumestre 2003* fournit une bonne présentation d'ensemble du bambara, qui est le parler mandingue le mieux documenté.

Les données analysées dans cet article ont fait l'objet d'une première présentation dans *Creissels & Jatta 1981*<sup>2</sup>.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les gloses des exemples : ACP = accompli, COP = copule, DEF = défini, DEM = démonstratif, HAB = habituel, NEG = négatif, PL = pluriel, POS = positif, PROG = progressif, PRO1S = pronom de première personne du singulier, PRO3S = pronom de troisième personne du singulier, REFL = réfléchi.

## 2. Noms et verbes en mandinka

Le système nominal du mandinka repose essentiellement sur l'opposition entre le nom dépourvu de tout affixe apparent (forme dite conventionnellement *indéfinie*) et la base lexicale affectée d'un suffixe *-ò* (forme dite conventionnellement *définie*), ce suffixe ayant la particularité de s'amalgamer à la voyelle finale des bases nominales. Il est toutefois à noter que ces amalgames vocaliques ont comme conséquence qu'avec les bases nominales en *-aa* et en *-oo*, seule la tonalité permet de reconnaître la distinction entre forme définie et forme indéfinie.

Sémantiquement, il convient d'être attentif au fait que cette distinction *défini / indéfini* du mandinka est loin de coïncider avec l'emploi des articles en français. En dehors des cas où le choix de l'une ou l'autre des deux formes est imposé par la présence d'un déterminant, on peut dire que la forme définie du nom (qui est d'ailleurs la seule que les locuteurs donnent spontanément en citation isolée) est la forme non marquée, seule admise dans beaucoup de contextes. La forme indéfinie ne peut s'opposer à la forme définie que dans des conditions

---

<sup>2</sup> Je remercie Gérard Dumestre, directeur de la revue *Mandenkan*, de m'avoir autorisé à publier ici une version remaniée d'une partie de cet article.



e. *Nèò ká kómoŋ jío kóno*  
 fer.DEF HAB.POS rouiller eau.DEF dans  
 ‘Le fer rouille dans l’eau’

f. *Kódoò búka néemoo díi mòolu lá*  
 argent.DEF HAB.NEG bonheur.DEF donner personne.DEF.PL à  
 ‘L’argent ne fait pas le bonheur’, litt. ‘L’argent ne donne pas le bonheur aux gens’

Il existe indiscutablement en mandinka des lexèmes qui, sauf à subir une dérivation marquée par l’adjonction d’un affixe, fonctionnent exclusivement comme noms. Il est moins facile de se prononcer sur la question de savoir quel est le statut exact des lexèmes aptes à occuper la position *V* dans le schème de prédication verbale défini ci-dessus. Après avoir soutenu dans mes premières publications sur cette langue qu’il n’existe pas véritablement de lexème exclusivement verbal en mandingue, mais seulement des lexèmes nominaux et verbo-nominaux, je me suis rallié à la position de ceux qui insistent sur le fait qu’à côté de lexèmes véritablement verbo-nominaux, utilisables avec une égale liberté comme verbes ou comme noms, il existe en mandingue (et notamment en mandinka) des lexèmes qu’on peut légitimement reconnaître comme verbaux, car seul leur emploi verbal est totalement productif, leur emploi nominal étant soumis à des restrictions importantes.

### 3. Remarques générales sur la dérivation et la composition en mandinka

Les lexèmes du mandinka et plus généralement du mandingue, verbaux aussi bien que nominaux, peuvent être simples ou complexes. La formation de lexèmes complexes se fait par affixation de dérivatifs ou par composition.

Dérivation par affixation et composition peuvent se combiner dans la formation d’un même lexème. Par exemple la base nominale *búnloolaa* ‘maçon’ se décompose en deux lexèmes (*búŋ*, ‘maison’, *lòò* ‘construire’) plus un suffixe dérivatif (*-laa* formateur de noms d’agent), et dans la base nominale *màndinkakanfoolaa* ‘mandingophone’ on reconnaît trois lexèmes (*Màndiŋ*, ‘le Mandé’, *káŋ* ‘cou, voix, langue’, *fó* ‘dire, parler’) et deux dérivatifs (*-nka* ‘originaire de ...’, *-laa* formateur de noms d’agent). Dérivation et composition jouent

un rôle important dans la structure du lexique des parlers mandingues, et sont largement utilisées par les locuteurs pour la création spontanée de néologismes.

On pourra trouver un exposé relativement détaillé de la composition nominale en mandingue, illustré par le bambara, dans un ouvrage collectif récent consacré à la composition (*Creissels 2004*). C'est la raison pour laquelle, dans cet ouvrage consacré lui aussi à la composition dans une perspective translinguistique, j'ai choisi d'aborder la question de la composition verbale en mandingue, et plus précisément de l'incorporation. Le fait d'avoir présenté la composition nominale à travers le bambara et de parler maintenant de la composition verbale à propos du mandinka n'a pas une grande importance dans la perspective d'une présentation à orientation typologique, car d'un parler mandingue à l'autre, il y a très peu de différences dans le fonctionnement des mécanismes de formation des lexèmes complexes. Dans le domaine de la composition verbale, le mandinka se distingue des autres parlers par quelques particularités, mais ces particularités ne concernent pas les composés verbaux de structure 'N + V', sur lesquels se concentre cet exposé.

Le lecteur intéressé pourra trouver dans *Creissels & Jatta 1981* des données sur les types de composés verbaux du mandinka autres que ceux examinés ici.

#### **4. Observations générales sur les composés verbaux de structure 'N + V'**

Une partie des verbes du mandinka formés par composition relèvent du type de composition communément appelé incorporation, dans lequel un lexème verbal et un lexème nominal s'associent pour former un lexème verbal<sup>4</sup>. Comme dans les autres langues où ce phénomène a une relative productivité, une description de ces composés doit notamment envisager la possibilité de les paraphraser par des constructions dans lesquelles le nom et le verbe qui entrent dans la formation du composé constituent deux termes distincts. Et du point de vue théorique, il convient de se demander si les composés verbaux de structure 'N + V' peuvent s'expliquer comme le résultat d'une opération syntaxique à partir d'une construction syntaxique plus ou moins synonyme dans laquelle le verbe et le nom en question constitueraient deux termes distincts, ou s'il convient au contraire de préférer un traitement lexical de l'incorporation.

---

<sup>4</sup> Sur l'incorporation en général, *Mithun 1984* constitue une référence essentielle. Pour une présentation plus succincte mais plus à jour du point de vue des indications bibliographiques, cf. la contribution de J. L. Iturrioz Leza dans *Haspelmath & al. (éds.) 2001*.

Les composés verbaux par incorporation doivent être classés selon la relation entre la valence du verbe simple et celle du verbe composé. Les deux distinctions essentielles sont :

(a) la distinction entre des composés par incorporation qui ont les mêmes propriétés de transitivité que le verbe de départ, et des composés par incorporation qui subissent un changement à ce niveau ;

(b) la distinction selon qu'il est possible ou non de reconnaître au nom incorporé un rôle sémantique qui l'identifie à un argument nucléaire du verbe de départ (sujet ou objet).

Ces deux distinctions peuvent en principe se croiser.

De manière générale, il est utile de classer les faits d'incorporation selon les propriétés de valence du verbe de départ, mais de ce point de vue il faut garder à l'esprit que la plupart des verbes du mandinka sont, ou bien des verbes strictement intransitifs qui ne peuvent s'employer transitivement qu'après avoir subi la dérivation causative marquée par un suffixe *-ndi*, ou bien des verbes 'labiles', qui à côté d'un emploi transitif peuvent sans changer de forme avoir un emploi intransitif à valeur médiopassive.

Mais bien sûr, comme toujours dans le domaine de la formation de lexèmes complexes, les critères de classement des verbes composés par incorporation peuvent se trouver mis en défaut par des formations difficilement classables du fait de dérives sémantiques pouvant rendre de moins en moins reconnaissables les mécanismes généraux selon lesquels tel ou tel composé a pu être formé dans un état antérieur de la langue.

En ce qui concerne la question de la productivité, on peut caractériser l'incorporation en mandinka comme modérément productive. En compilant diverses sources, on arrive aisément à recenser plusieurs dizaines de composés verbaux par incorporation, même en se limitant à des cas indiscutables. Mais lorsqu'on propose aux locuteurs d'autres composés fabriqués sur le modèle de ceux attestés, ils refusent généralement de les accepter, sans qu'il faille chercher d'autre explication qu'une simple question d'usage.

## **5. Verbes composés par incorporation du sujet d'un verbe intransitif**

Compte tenu de la remarque faite ci-dessus sur la labilité des verbes transitifs du mandinka, il est possible qu'un complément d'enquête révèle que parmi les composés verbaux que l'on pourrait *a priori* classer à la rubrique 'verbes composés par incorporation du sujet d'un verbe intransitif', certains résultent en fait d'un emploi médiopassif de verbes

composés par incorporation de l’objet d’un verbe transitif, du type présenté à la section suivante. Mais ceci ne remet pas fondamentalement en question ce qui va être dit.

Sous réserve de quelques exceptions qui seront mentionnées à la section 7, la règle générale en mandinka est que l’incorporation d’un nom à un verbe intransitif donne un composé verbal intransitif. Au moins dans les cas simples (c’est-à-dire lorsque la motivation initiale du composé reste reconnaissable), lorsque le nom incorporé peut s’identifier au sujet du verbe de départ, l’assignation d’un rôle sémantique au sujet du verbe composé peut se traiter en termes de ‘montée du possesseur’. Les noms incorporés sont typiquement des noms de possessions inaliénables, et après incorporation, le rôle sémantique assigné au sujet correspond à l’interprétation banale que le nom incorporé pourrait assigner à un dépendant génitival.

Dans le composé *jùsu-bo* ‘foie<sup>5</sup>-sortir’ → ‘se fâcher’, le fait qu’on ait affaire à l’incorporation du sujet d’un verbe intransitif est rendu évident par l’existence d’une construction synonyme dans laquelle *jùsu* à la forme définie est la tête du constituant nominal sujet de *bó* – ex. (2a) & (2c). On remarquera que la distinction entre les deux constructions ne saute pas aux yeux à l’accompli positif, car elle repose alors uniquement sur les marques de détermination nominale<sup>6</sup> ; par contre, avec les prédicatifs qui se placent immédiatement après le sujet, le changement de statut de *jùsu* est absolument évident – ex. (2c-d).

- (2) a. *Á jùsoo bó-ta*  
 PRO3S foie.DEF sortir-ACP.POS  
 ‘Il s’est fâché’, litt. ‘Son foie est sorti’
- b. *Á jùsu-bo-ta*  
 PRO3S foie-sortir-ACP.POS  
 ‘Il s’est fâché’, litt. ‘Il est foie-sorti’
- c. *Á jùsoo máŋ bó*  
 PRO3S foie.DEF ACP.NEG sortir  
 ‘Il ne s’est pas fâché’, litt. ‘Son foie n’est pas sorti’

<sup>5</sup> *Jùsu* a le sens anatomique de ‘foie’, mais ce nom apparaît aussi dans quantité d’expressions où il a à peu près la valeur symbolique que le français attribue plutôt à *cœur*.

<sup>6</sup> En mandinka comme dans les autres parlers mandingues, il n’y a aucune différence de forme entre les pronoms personnels occupant un rôle dans la construction du verbe et les pronoms personnels dans le rôle de dépendant de nom (c’est-à-dire dans un rôle pour lequel d’autres langues utilisent des formes spéciales couramment désignées comme possessifs).

- d. *Á máŋ jùsu-bo*  
 PRO3S ACP.NEG foie-sortir  
 ‘Il ne s’est pas fâché’, litt. ‘Il n’est pas foie-sorti’

La relation syntaxique entre les phrases (a/c) et les phrases (b/d), outre l’incorporation de *jùsu*, implique donc un mécanisme de ‘montée du possesseur’, puisque *jùsu* dans les phrases (a/c) a nécessairement un dépendant génitival, et ce dépendant génitival s’identifie sémantiquement au sujet du verbe composé dans les phrases (b/d).

On doit remarquer toutefois que la syntaxe de position rigide du mandingue, dans laquelle le sujet est généralement immédiatement suivi d’un marqueur prédicatif qui matérialise la limite entre le constituant sujet et le groupe verbal, ne permet pas d’exploiter cette remarque en vue d’un traitement syntaxique simple de la relation entre le composé et la construction synonyme qui dissocie les deux éléments du composé. En effet, du fait de la présence du marqueur prédicatif, il est impossible de réduire la relation entre (2a/c) et (2b/d) à une simple modification de la hiérarchie des constituants qui n’affecterait pas l’ordre linéaire.

Un autre obstacle à un traitement syntaxique de la relation entre ces deux constructions est que dans la construction illustrée par (2a/c), *jùsu* est ordinairement à la forme définie, et ne peut prendre la forme indéfinie que des conditions très particulières, alors que dans la construction illustrée par (2b/d), *jùsu* est nécessairement à la forme indéfinie.

On posera donc une règle lexicale susceptible d’affecter les verbes intransitifs dont le sujet est pourvu d’un dépendant génitival pour produire un verbe composé intransitif ayant les deux caractéristiques suivantes :

- (a) l’élément nominal du verbe composé s’identifie au sujet du verbe de départ ;
- (b) le sujet du verbe composé reçoit un rôle sémantique identique à ce qui constitue l’interprétation banale du dépendant génitival du sujet du verbe de départ.

Le même raisonnement pourrait être fait avec des composés verbaux intransitifs comme les suivants, qui conservent la même relation de synonymie avec une construction qui dissocie les deux termes du composé :

- káŋ-beŋ* ‘se mettre d’accord’ < *káŋ* ‘voix’ + *bèŋ* ‘se réunir’, ‘s’ajuster’  
*kíji-tee* ‘être pris de panique’ < *kíji* ‘cœur’ + *tèe* ‘se briser’  
*kíji-fara* ‘être pris de panique’ < *kíji* ‘cœur’ + *fara* ‘se déchirer’



## 6. Verbes composés par incorporation de l'objet d'un verbe transitif

En mandinka, l'incorporation de l'objet d'un verbe transitif ne s'accompagne pas de détransitivisation : le composé est tout aussi transitif que le verbe de départ, et lorsque la motivation initiale du composé reste reconnaissable, l'assignation d'un rôle sémantique à son objet peut se traiter en termes de 'montée du possesseur', exactement comme dans l'incorporation du sujet. La séparation entre le cas des verbes intransitifs et celui des verbes transitifs est d'ailleurs rendue problématique par la labilité des verbes transitifs du mandinka, et elle n'est maintenue ici que pour la commodité de l'exposé.

Dans l'exemple suivant, l'incorporation de *jii* 'eau' au verbe transitif *bòŋ* 'verser' donne un verbe composé *jii-bòŋ* 'arroser' qui est lui aussi transitif ; le nom *jii* qui s'incorpore reçoit le même rôle sémantique que l'objet du verbe de départ *bòŋ*, et le rôle syntaxique d'objet, disponible du fait de l'incorporation du nom de la chose versée, est utilisé pour encoder le nom de ce sur quoi l'eau est versée.

(3) a. *À yé jío bòŋ*  
PRO3S ACP.POS eau.DEF verser  
'Il a versé l'eau'

b. *À yé sàlaatoò jii-bòŋ*  
PRO3S ACP.POS salade.DEF eau-verser  
'Il a arrosé les salades', litt. 'Il a eau-versé les salades'

La distinction entre la construction où *jii* à la forme définie occupe le rôle d'objet de *bòŋ* et celle où la base nominale nue *jii* est incorporée apparaît clairement dans le mécanisme de détransitivisation à valeur médiopassive à laquelle se prêtent généralement les verbes transitifs du mandinka. En (4a), c'est *jío* (l'objet de *bòŋ* en (3a)) qui devient sujet de *bòŋ* employé intransitivement, alors qu'en (4b), c'est *sàlaatoò* (l'objet de *jii-bòŋ* en (3b)) qui devient sujet de *jii-bòŋ* employé intransitivement.

- (4) a. *Jío máη bòn*  
 eau.DEF ACP.NEG verser  
 ‘L’eau n’a pas été versée’
- b. *Sàlaato máη jii-boη*  
 salade.DEF ACP.NEG eau-verser  
 ‘Les salades n’ont pas été arrosées’

Même si à strictement parler on n’a pas dans l’état actuel de la langue la possibilité de véritablement paraphraser ce composé par une construction où les deux termes apparaîtraient dissociés, on peut tout de même dire que l’incorporation de l’objet va de pair avec une ‘montée du possesseur’, puisque le syntagme génitival *sàlaato jío* s’interprète spontanément comme ‘l’eau destinée aux salades’. En d’autres termes, à l’origine de cette construction, on a eu probablement quelque chose comme ‘verser l’eau des salades’.

Mais la construction intransitive à valeur médiopassive illustrée à l’ex. (4) fournit un argument important pour souligner que, quelle que puisse être la valeur de cette explication dans une perspective étymologique, la construction de la phrase (3b) ne peut pas s’analyser synchroniquement comme transformation syntaxique d’une construction dans laquelle ‘salade’ serait le dépendant génitival de ‘eau’. On pourrait en effet imaginer de voir dans (3b) le résultat d’une opération syntaxique produisant un changement de la hiérarchie des constituants sans que l’ordre linéaire des mots ne soit affecté. L’ordre linéaire de (3b) est compatible avec une telle analyse, puisqu’en mandinka le dépendant génitival précède sa tête. Mais en (4b), le placement de ‘salade’ et ‘eau’ de part et d’autre du marqueur d’accompli négatif l’exclut catégoriquement.

La seule analyse simple consiste donc à poser une opération lexicale qui forme un verbe transitif en combinant un verbe transitif et un nom ; le nom incorporé absorbe le rôle sémantique assigné à l’objet du verbe de départ, et le verbe composé assigne à son objet un rôle qui au moins dans les cas simples pourra s’identifier à l’interprétation banale du dépendant génitival de l’objet dans la construction du verbe de départ.

L’exemple qui va être examiné maintenant est exactement du même type. Par certains aspects il est moins évident, dans la mesure où il met en jeu une expression idiomatique qui ne s’interprète pas à son sens littéral, mais par d’autres aspects son analyse est facilitée par la possibilité de paraphraser le composé par une construction qui en dissocie les deux termes.

Il s'agit du composé *bàla-faa* < *bàla* 'corps' + *fàa* (intr.) 'mourir', (tr.) 'tuer'. Ce composé s'utilise transitivement avec comme signification 'attrister' (ce qui relève d'un mécanisme identique à celui qui vient d'être décrit pour *jii-boŋ*) – ex. (5a), et il s'utilise intransitivement, avec un complément introduit par la postposition bénéfactive *yé*, avec comme signification 'avoir pitié (de quelqu'un)' – ex. (5b). Au moins dans ce deuxième cas, on a une possibilité de paraphrase qui dissocie les deux termes du composé – ex. (5c), où *bàla* à la forme définie est la tête du constituant nominal sujet de *fàa*.

- (5) a. *Wò yé ñ bàla-faa*  
 DEM ACP.POS PRO1S corps-mourir  
 'Cela m'a attristé', litt. 'Cela m'a corps-tué'
- b. *À ká bàla-faa ñ yé*  
 PRO3S HAB.POS corps-mourir PRO1S pour  
 'Il a pitié de moi', litt. 'Il corps-meurt pour moi'
- c. *À bàaloo ká fàa ñ yé*  
 PRO3S corps.DEF HAB.POS corps-mourir PRO1S pour  
 'Il a pitié de moi', litt. 'Son corps meurt pour moi'

Voici quelques autres exemples de composés verbaux transitifs qui se prêteraient à la même analyse que *jii-boŋ* ou *bàla-faa* :

*kóto-taa* 'soulever' < *kóto* 'dessous' + *tàa* 'prendre'

*kée-taa* 'hériter de quelqu'un' < *kée* 'héritage' + *tàa* 'prendre'

*kúmpa-boo* 'rendre visite', 'informer' < *kúmpa* 'ignorance' + *bó* '(faire) sortir'

Dans le cas de *nii-jii* 'respirer' < *nii* 'souffle' + *jii* '(faire) descendre', on a fondamentalement le même mécanisme, avec la possibilité de paraphrase par une construction qui dissocie les deux termes du composé, et dans laquelle ce qui est encodé comme l'objet du verbe composé est encodé comme dépendant génitival de l'objet. Mais pour des raisons

sémantiques évidentes, ce verbe composé ne peut avoir comme objet qu'un pronom réfléchi – ex. (6).<sup>7</sup>

(6) a. *À bé í níi-jii-kaŋ*  
PRO3S COP.POS REFL souffle-descendre-PROG  
'Il respire', litt. 'Il se souffle-descend'

b. *À bé à nío jii-kaŋ*  
PRO3S COP.POS PRO3S souffle.DEF descendre-PROG  
'Il respire', litt. 'Il descend son souffle'

On a un cas analogue avec *búlu-fayi* 'cotiser' < *búlu* 'bras, main' + *fáyí* 'lancer'.

## 7. Composés verbaux transitifs issus de verbes intransitifs

*A priori*, on s'attend à ce que l'incorporation, ou bien ne modifie pas la transitivité du verbe, ou bien intransitivise les verbes transitifs. Mais les deux composés verbaux transitifs suivants sont formés sur un verbe qui, du moins dans les données dont je dispose, semble strictement intransitif :

*jóo-sayi* 'remplacer (un objet prêté)' < *jóo* 'ce qui est dû' + *sáyí* 'repartir'  
*bòloo-sayi* 'rendre raison à quelqu'un' < *bòloo* 'bon droit' + *sáyí* 'repartir'

Une explication possible (mais purement spéculative, s'agissant d'une langue dont l'histoire n'est pas documentée) serait que les propriétés de transitivité de *sáyí* aient fluctué au cours de l'histoire, et que ce verbe ait eu des emplois transitifs lorsque ces composés se sont fixés. Dans l'état actuel de la langue, la signification 'rendre quelque chose (à quelqu'un)' ne peut s'exprimer qu'au moyen du dérivé causatif *sáyí-ndi*.

---

<sup>7</sup> Dans les phrases de cet exemple, la place du marqueur prédicatif est occupée par la copule locative *bé* en fonction d'auxiliaire, et le verbe prend un suffixe apparenté à la postposition *káŋ* 'sur', qui donne à la construction une valeur de progressif.

## 8. Incorporation d'un nom qui ne peut pas s'identifier à un terme nucléaire de la construction du verbe de départ

### 8.1. Incorporation d'un oblique

En mandinka, les obliques ont généralement la forme de groupes postpositionnels. Ceci peut expliquer que les noms incorporés sémantiquement identifiables à un oblique dans la construction du verbe auquel ils s'incorporent sont souvent accompagnés d'une postposition. Mais il n'y a là rien de constant, c'est une question d'usage : dans certains cas, comme celui illustré à l'ex. (7), la postposition disparaît dans l'incorporation, dans d'autres cas elle reste obligatoirement présente – ex. (8), dans d'autres cas enfin elle est facultativement présente.

Dans tous les cas, on notera que l'ordre linéaire (avec le nom incorporé à gauche de la base verbale, alors que les obliques suivent obligatoirement le verbe) enlève toute possibilité de confusion entre un verbe composé par incorporation d'un oblique et la construction dans laquelle les deux termes apparaissent dissociés.

(7) a. *À yé dèndikoo bùla kàroo tó*  
PRO3S ACP.POS habit.DEF mettre indigo.DEF dans  
'Il a mis l'habit dans l'indigo'

b. *À yé dèndikoo kàra-bula*  
PRO3S ACP.POS habit.DEF indigo-mettre  
'Il a teint l'habit à l'indigo' litt. 'Il a indigo-mis l'habit'

(8) a. *À yé ñ sóo kódoó lá*  
PRO3S ACP.POS PRO1S donner argent.DEF avec  
'Il m'a donné de l'argent'<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Le mandinka a deux verbes signifiant 'donner' : *dii*, qui apparaît à l'ex. (1f) ci-dessus, a une construction semblable à celle de *donner* en français, tandis que *sóo*, comme en français *gratifier* (*quelqu'un de quelque chose*) ou en anglais *present* (*somebody with something*), se construit avec le destinataire comme objet, la chose donnée apparaissant sous forme d'oblique.

- b. *Á yé ñ káŋ-na-soo*  
 PRO3S ACP.POS PRO1S voix-avec-donner<sup>9</sup>  
 ‘Il m’a servi d’interprète’

## 8.2. Incorporation comparative

On relève enfin des composés verbaux par incorporation jouissant d’une relative productivité, dans lesquels le nom incorporé a une valeur comparative. Comme l’indique l’ex. (9), ces composés sont paraphrasables par une construction dans laquelle le nom en question (qui doit alors prendre la forme définie) est introduit par *kó* ‘comme’ (à rapprocher étymologiquement de *kó* ‘dire’).

- (9) a. *Á yé mòolu tiya-jani*  
 PRO3S ACP.POS personne.DEF.PL arachide-griller  
 ‘Il a fait griller les gens comme des arachides’

- b. *Á yé mòolu jàni kó tiyoo*  
 PRO3S ACP.POS personne.DEF.PL griller comme arachide.DEF  
 ‘Il a fait griller les gens comme des arachides’

Certains composés de ce type semblent particulièrement usuels, notamment :

*tiya-buruburu* ‘griller comme des arachides’ (synonyme du précédent)

*wùlu-faa* ‘chien-tuer’ → ‘tuer comme un chien’

*sùu-saaree* ‘cheval-enterrer’ → ‘enterrer comme un cheval’

*sìisendiŋ-kanatee* ‘poulet-égorger’ → ‘égorger comme un poulet’

## 9. Conclusion

Par comparaison avec d’autres langues où le phénomène d’incorporation jouit d’une certaine productivité, ce qui caractérise le mandinka (et on pourrait en dire autant des autres

---

<sup>9</sup> *na* dans *káŋ-na-soo* est la forme prise régulièrement par *la* au contact d’une nasale.

variétés de la langue mandingue), ce n'est pas l'attestation de types rares. Tous les types d'incorporation attestés en mandinka ont été largement répertoriés par ailleurs. Ce qui est par contre frappant, c'est l'absence d'attestation d'un mécanisme d'incorporation particulièrement productif dans d'autres langues, et qui est *a priori* le type le plus simple et le plus naturel qu'on s'attendrait à trouver, à savoir la simple coalescence d'un verbe transitif avec son objet donnant naissance à un verbe composé intransitif, avec comme corrélat sémantique la perte d'individualisation de l'objet<sup>10</sup>. Mais le cas du mandingue n'est pas sur ce point précis totalement isolé. Curieusement, le catalan, qui semble être la seule langue européenne où on ait signalé un inventaire relativement important de verbes composés par incorporation, présente la même lacune, et possède essentiellement, comme le mandingue, des verbes composés par incorporation de l'objet avec 'montée du possesseur' – Gràcia & Fullana 1991.

## Références bibliographiques

- Creissels, D. 1983. *Éléments de grammaire de la langue mandinka*. Grenoble : ELLUG.
- 2004. Le nom composé en bambara. Dans Arnaud P. (éd.), *Le nom composé : données sur 16 langues*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Creissels D. & C. Grégoire. 1993. La notion de ton marqué dans l'analyse d'une opposition tonale binaire: Le cas du mandingue. *Journal of African Languages and Linguistics* 14. 107-154.
- Creissels, D. & S. Jatta. 1981. La composition verbale en mandinka. *Mandenkan* 2. 31-48.
- Dumestre, G. 2003. *Grammaire fondamentale du bambara*. Paris : Karthala.
- Gràcia, L. & O. Fullana. 1991. On Catalan Verbal Compounds. *Probus* 11-2. 239-261.
- Haspelmath, M., E. König, W. Österreicher & W. Raible (éds.). 2001. *Language typology and language universals*. 2 vols. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Launey, M. 1981. *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, tome 1 : grammaire*. Paris : L'Harmattan.
- 1994. *Une grammaire omniprédicative, essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*. Paris : CNRS éditions.

---

<sup>10</sup> On trouvera notamment dans Launey 1981 et Launey 1994 la présentation détaillée d'une langue (le nahuatl) dans laquelle ce type d'incorporation est très productif.

Mithun, M. 1984. The evolution of noun incorporation. *Language* 60. 847-94.

Rowlands, E. C. 1959. *A grammar of Gambian Mandinka*. Londres : SOAS.